

## Service Affaires Générales

Standard Mairie : 01 48 38 82 82

### Horaires d'ouverture :

Lundi – Mercredi – Jeudi : ..... de 08h30 à 11h45  
et de 13h30 à 17h30

Mardi : ..... de 08h30 à 11h45

Vendredi : ..... de 08h30 à 11h45  
et de 13h30 à 16h30

Samedi : ..... de 08h30 à 11h45

Notez votre Rendez-vous :

Le :

A :



- ◆ Le dépôt des demandes de Passeports et de Cartes Nationales d'Identité se font **SUR RENDEZ-VOUS**.
- ◆ Le mineur et son représentant légal doivent être présents au dépôt du dossier, la présence du mineur âgé de 12 ans et plus est obligatoire lors du retrait du passport.
- ◆ Les délais de délivrance annoncés lors du dépôt du dossier ne le sont qu'**à titre indicatif**. Ils peuvent évoluer à la hausse et ne prennent pas en compte les éventuelles demandes de pièces complémentaires exigées par les services préfectoraux.
- ◆ Le passage sur le dispositif de recueil étant obligatoire pour les dépôts, toute personne se présentant sans rendez-vous, en retard ou avec un dossier incomplet **verra ses démarches reportées à une date ultérieure**.  
**IL NE SERA ADMIS AUCUNE DEROGATION AUX HORAIRES FIXÉS.**



### Adresses et numéros de téléphone utiles



#### Commissariat de la Courneuve

Commissariat de Police  
16, place du Pommier-de-Bois  
Tél : 01 43 11 77 30

#### Tribunal d'Instance d'Aubervilliers

Tribunal d'Instance d'Aubervilliers :  
Square Stalingrad  
93300 Aubervilliers  
Tél : 01 48 33 76 38

#### Service central d'état civil du Ministère des Affaires Etrangères

Ministère des Affaires Etrangères et  
Européennes  
Service Central d'Etat Civil  
11, rue de la Maison Blanche  
44941 Nantes Cedex 09  
Tél : 08 26 08 06 04

(Demandes d'actes en ligne sur  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr))

# Liste des pièces justificatives à fournir pour une demande de Passeport ou de Carte Nationale d'Identité pour un Mineur

Toute personne se présentant sans rendez-vous, en retard ou avec un dossier incomplet **verra ses démarches reportées à une date ultérieure.**

**VOUS DEVEZ FOURNIR LES PHOTOCOPIES ET LES ORIGINAUX DE TOUS LES DOCUMENTS**

- Justificatif de domicile récent au nom du représentant légal** (type : facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone,...)  
Si le demandeur est hébergé : attestation d'hébergement comportant le nom du mineur et de son représentant légal + photocopie du titre d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile de l'hébergeant.
- Document officiel avec photo** : ancien passeport / carte d'identité en cas de renouvellement ou de modification
- Pièce d'identité du représentant légal** : Carte d'identité, passeport ou titre de séjour
- 1 photo de moins de 6 mois** en couleur, de face, tête nue, fond neutre, oreilles visibles, bouche fermée. (Norme ISO/IEC 19794-5 :2005).
- Livret de famille** : (page des parents + page de l'enfant)
- Décision de justice fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale** : Jugement de divorce, déclaration conjointe de l'autorité parentale, jugement de tutelle,...) le cas échéant

## Pour les demandes de passeports :

- 17€ en timbres fiscaux** pour les moins de 15 ans  
**42€ en timbres fiscaux** pour les plus de 15 ans  
(vendus en bureaux de tabac, auprès du Trésor Public, sur internet : <https://timbres.impots.gouv.fr/>).

## **Renouvellement pour perte ou vol**

- Déclaration de perte** (établie en Mairie) **ou de vol** (établie au Commissariat).  
- Dans le cas de la perte ou du vol de la Carte d'Identité vous devez fournir 25€ en timbres fiscaux (**non-vendus en mairie**)

## **Première demande**

Ou si vous n'êtes pas en mesure de présenter une pièce d'identité (Carte nationale d'identité ou passeport sécurisé en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans)

- Copie intégrale de l'Acte de naissance** ou **Extrait d'Acte de naissance avec filiation**, de moins de 3 mois **UNIQUEMENT EN ORIGINAL**. A demander à la mairie du lieu de naissance, les personnes nées à l'étranger sont dispensées de produire un acte de naissance
- Justificatif d'acquisition de la nationalité française pour les personnes naturalisées.**

**Informations données à titre indicatif. Des pièces supplémentaires peuvent être exigées**